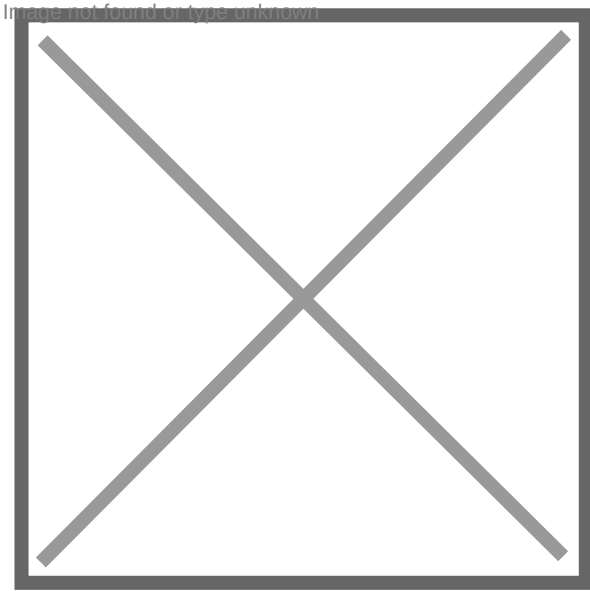




1 propriétaire => 2 propriétaires

Par **ecureuil**, le **01/08/2011 à 14:45**

Bonjour,

Mon compagnon a acheté à crédit, seul, un appartement. Nous avons renégocié le crédit et nous sommes tous les deux emprunteurs. Je paye autant que lui tous les mois et j'ai payé la somme qu'il avait versé avant mon arrivée pour que nous soyons à égalité. Nous nous sommes mariés et nous souhaitons que l'appartement soit aux deux noms (cas de décès ou de divorce... chose qu'on n'espère pas évidemment). Comment faire pour que ça ne coûte pas trop cher et que choisir?

Merci d'avance

Par **mimi493**, le **01/08/2011 à 15:24**

Vous auriez du vous poser la question avant de vous marier et surtout au moment de l'achat. Qu'est-ce qui vous a pris de payer une maison qui ne vous appartient pas ?

Il peut vous faire donation de la maison, mais elle sera rapportable lors de son décès et sera révocable en cas de divorce
Sinon, vous devez attendre deux ans de mariage pour changer de régime matrimonial (ça va coûter un certain prix)

Par **ecureuil**, le **01/08/2011 à 18:07**

Le notaire nous a dit de revenir après le mariage.